



Sobriété
énergétique :
« l'important,
c'est la pointe ! »

 À lire en page 2 (Édito)



pages
2 - 3

ACTUALITÉS

- La hausse des prix des matières premières : un équilibre économique fragile

- Baromètre FNTF des index-indices

Zoom sur...

- Participez au Concours Lumières 2023 !

page
4

ÉNERGIE & CLIMAT

- Plan « Sobriété énergétique » : agir à court ET moyen termes !

- PERF ACTEE : un nouvel outil au service des collectivités !

- Le SERCE, signataire du Pacte pour la décarbonation de l'industrie

page
5

RÉSEAUX & ENVIRONNEMENT

- Éclairage public : pourquoi faire moins, quand on peut faire mieux ?

- Une nouvelle série de prix en révision

- Un nouveau Président pour la Commission « Réseaux de communication »

page
6

PRÉVENTION & SÉCURITÉ

- Un nouveau Président pour la Commission « Prévention et sécurité »

- Zoom sur les « Règles qui sauvent »

- Le Club Préventeurs SERCE/Enedis en région

page
7

SOCIAL

- Bilan social 2021

page
8

EN BREF

- Nominations
- Ça bouge aussi au SERCE !
- Publications
- Agenda

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : « L'IMPORTANT C'EST LA POINTE! »

Depuis l'été, la « sobriété énergétique » mobilise l'attention du gouvernement et des acteurs économiques afin de réduire la consommation d'énergie de 10 % en deux ans. L'enjeu est pour le moins complexe. En effet, comment concilier capacité de production électrique nationale insuffisante (difficultés du parc nucléaire), contexte inflationniste anxieux et maintien d'une dynamique économique pour éviter une récession sévère ? Depuis cet automne, les annonces se succèdent sur le plan de sobriété énergétique, la planification écologique, le fond vert. Dans ce contexte, nous avons choisi trois thèmes de discussions avec le gouvernement.

Alors que l'éclairage public représente en moyenne 41 % de la consommation d'électricité d'une commune, nombre d'entre elles privilégient son extinction complète la nuit. Une mesure

prise au détriment du sentiment de sécurité et du confort des habitants, et à contre temps du pic de consommation de début de soirée ! Pourtant, au vu de la vétusté du parc, il est urgent de conduire une véritable politique de rénovation de l'éclairage public via le passage aux leds et le pilotage des installations pour abaisser la lumière au cœur de la nuit.

Nos entreprises sont prêtes à relever le défi. Leur maîtrise des solutions techniques et leur proximité avec les collectivités locales leur permettent de concevoir, réaliser, exploiter et maintenir dans la durée un éclairage raisonné. Elles peuvent aussi s'engager dans le cadre de Marchés Globaux de Performance. Le financement restant le principal obstacle à la rénovation de l'éclairage public, le SERCE attend du gouvernement des mesures d'accompagnement efficaces.

L'optimisation énergétique des bâtiments tertiaires doit aussi être encouragée en favorisant l'installation et la maintenance de systèmes performants de supervision du bâtiment (GTB), outils indispensables pour proposer des offres d'optimisation.

À l'échelle des territoires, c'est l'autoconsommation collective qu'il faut développer, en en modifiant le cadre législatif et fiscal.

Faire moins rapidement, ou mieux plus longtemps ? Dans l'attente de solutions de stockage économiquement viables, l'enjeu de la performance énergétique n'est-il pas de lisser les pointes de consommation en se donnant les moyens de raisonner par rapport aux usages et à la combinaison des profils de consommation ? Un domaine maîtrisé par les adhérents du SERCE, du fait de leur parfaite connaissance des process de leurs clients et de leurs compétences multi-techniques dans les domaines énergétique et numérique.

Autant de messages que nous développerons cet automne auprès des différents ministères, en espérant être entendu !



ACTUALITÉS

HAUSSE DES PRIX : GÉNÉRALISER LES COMPORTEMENTS RESPONSABLES

La flambée des prix des fournitures et du carburant, les difficultés d'approvisionnement, voire la pénurie de certains composants ou matériaux peuvent compromettre l'équilibre économique de certains chantiers. Les entreprises du SERCE ont donc entamé des discussions avec leurs clients pour la prise en compte de ces difficultés.

L'écoute est certes variable mais certains d'entre eux, soucieux de préserver le tissu de leurs entreprises prestataires, ont pris des mesures correctrices bienvenues. On peut citer notamment quelques exemples (non limitatifs) de Syndicats Départementaux d'Énergie, comme le Syndicat d'Énergie de Loire-Atlantique qui a adopté à l'unanimité une délibération sur l'indemnisation de la hausse des coûts des matières premières. Dans le Sud-Ouest, les syndicats aquitains et pyrénéens ont également pris des avenants permettant de soulager les entreprises.

En Haute Garonne, le Syndicat d'Énergie (SDEHG) a convié les entreprises cet été pour évoquer la situation. « Le 15 juin dernier, j'ai rencontré les responsables des entreprises titulaires des marchés de travaux du Syndicat. Ils m'ont fait part de leurs difficultés dues à l'envolée des prix des matières premières, certains travaux étant actuellement facturés en dessous du coût de revient. Afin de soutenir nos entreprises, qui sont nos partenaires du quotidien présents sur les différents territoires de la Haute-Garonne, j'ai proposé à mes collègues élus du Bureau d'adopter une révision des clauses de variation des prix de nos marchés de

travaux », explique **Thierry SUAUD, Président du SDEHG**. Cette mesure, adoptée à l'unanimité lors de la réunion du Bureau du 21 juillet, a permis d'actualiser le niveau des prestations des entreprises en fonction de l'évolution des index de l'INSEE relatifs aux travaux en question, et de rapprocher le plus possible la date de calcul des coefficients de révision de prix de la date de réalisation des travaux. Le SERCE tient à saluer ces initiatives exemplaires, qui confortent la relation de partenariat avec les entreprises et préservent de nombreux emplois locaux.

Il souligne également la qualité d'écoute du gestionnaire de réseaux de distribution Enedis qui a été le premier à dialoguer avec le SERCE pour prendre des mesures pour soutenir l'activité des entreprises.

Il serait souhaitable que ces démarches inspirent d'autres grands maîtres d'ouvrage publics et privés dans ce contexte de forte inflation. En laissant les entreprises porter seules la hausse des prix des matériaux et de l'énergie, ils prennent le risque de mettre en péril un écosystème de compétences indispensables à la réalisation des enjeux énergétiques des années à venir.



BAROMÈTRE FNTF DE SUIVI DES INDEX-INDICES



Dans un contexte de forte volatilité du prix des matières premières, la FNTF met à disposition des FRTP et des Syndicats de spécialités ce baromètre pour objectiver les évolutions des index TP et des indices entrant dans

leur composition. Il permet d'avoir une vision claire, simple et partagée des évolutions et tendances de moyen et court terme, et sera régulièrement actualisé.



POUR PLUS D'INFORMATION ET TÉLÉCHARGER LE BAROMÈTRE, RENDEZ-VOUS SUR LE SITE

www.serce.fr > Rubrique « Publications » NB : L'accès au baromètre est réservé aux adhérents du SERCE (connexion requise)

ZOOM SUR...



100 ANS DU SERCE : QUELLE TRAJECTOIRE !

Le 16 juin dernier, le SERCE a célébré ses 100 ans !

A cette occasion, les témoignages de différents acteurs de la profession et de la filière, ont permis d'évoquer les évolutions, passées, en cours et à venir : de la construction du réseau électrique aux solutions de décarbonation, pour bâtir l'avenir énergétique et numérique de la France. Quelle trajectoire !

Cette évolution spectaculaire des métiers des adhérents du SERCE révèle leur sens de l'innovation, leur agilité, leur hyper-proximité avec leurs clients, et surtout, leur passion d'entreprendre !



VOUS POUVEZ VOIR LE REPLAY SUR : www.serce.fr > Rubrique « Actualités » > Vie syndicale > Retour sur les 100 ans du SERCE en vidéo !



15 juin 2023 : reprenez cette date !

L'Assemblée Générale du SERCE, suivie d'une conférence, se déroulera le 15 juin 2023



PARTICIPEZ AU CONCOURS LUMIERES 2023 !

Alors que de plus en plus de communes décident d'éteindre les mises en lumière de leur patrimoine, l'édition 2023 se fixe pour ambition de démontrer que l'éclairage de mise en valeur peut être exemplaire, tant en termes de performance énergétique que de respect de la biodiversité.

Ce concours, organisé par le SERCE, est ouvert aux maîtres d'ouvrage publics ou privés, ayant mis en lumière au cours des deux dernières années, un monument ou un site, urbain ou rural, jardin ou ensemble paysager, ancien ou contemporain. L'éclairage doit être pérenne et visible par tous gratuitement. Les illuminations festives non permanentes et les mises en lumière consistant en la seule projection d'images sont exclues du concours. L'objectif du concours est de valoriser la qualité des installations.

Vous pouvez d'ores et déjà adresser vos demandes pour recevoir le dossier d'inscription. Celui-ci vous sera adressé en fin d'année.

Très sensibilisé à l'impact environnemental de l'éclairage, le jury apprécie la performance énergétique de l'installation, sa parfaite intégration dans le site, ainsi que la réduction des nuisances lumineuses et des impacts sur la biodiversité. Son appréciation tient également compte de la pertinence de la valorisation des lieux par l'éclairage, du rendu esthétique, de la qualité de la réalisation, et l'originalité du projet.



DEMANDE DE DOSSIER DE PARTICIPATION À TRANSMETTRE AVANT LE 15 FÉVRIER 2023

CONTACT : m.mourgues@serce.fr

Les dossiers de candidature devront être remis au SERCE avant le 31 mars 2023.

PAYS DE LA LOIRE TOP DÉPART POUR LA 47ÈME ÉDITION DES WORDSKILLS

Les finales régionales se dérouleront les 3 et 4 mars 2023, à Angers. Pour cette nouvelle édition, près de 46 métiers sont représentés dont ceux des travaux publics, avec notamment la présence des « routiers », « canaliseurs » et des « monteurs de réseaux électriques ».



INFORMATION ET INSCRIPTION DEPUIS LE SITE DU CONSEIL RÉGIONAL : www.paysdelaloire.fr/mon-conseil-regional

ÇA BOUGE EN RÉGIONS !

6 ET 7 OCTOBRE, À TOULOUSE

La FRTP Occitanie a organisé l'événement POP UP, un espace de 200 m² accueillant de nombreuses conférences, de quoi découvrir la richesse des métiers et de nombreuses innovations en réponse aux enjeux de

la transition écologique. A cette occasion, les représentants régionaux du SERCE, Stéphane GAUCHIE et Christophe MONGE sont intervenus sur le thème de « La transition énergétique des territoires »

DU 26 OCTOBRE AU 6 NOVEMBRE 2022 À SAINT-MALO



À l'occasion de la Route du Rhum, Enedis a ouvert son stand aux entreprises partenaires locales, représentées au sein du SRER Bretagne et du SERCE. Cela a été l'occasion d'informer le grand public sur la richesse des métiers de la profession, et pourquoi pas de susciter de futures vocations !



PLAN « SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE » : AGIR À COURT ET MOYEN TERMES !

Le gouvernement a fixé un objectif de réduction de la consommation énergétique française de 10% dans les deux ans. Pour y répondre, le SERCE a proposé 4 leviers d'actions à court terme, applicables dans le domaine des bâtiments industriels et tertiaires.

Le Président du SERCE, Jean-Pascal de PERETTI, en a exposé les grands principes dans un courrier adressé fin juillet à la ministre de la Transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher. Dans une vision de court terme, il est possible d'atteindre, voire de dépasser l'objectif de réduction de 10% en sensibilisant les occupants des bâtiments, en utilisant l'inertie des bâtiments pour faire de l'effacement diffus, en mettant en place une stratégie de maintenance préventive ainsi que des systèmes de régulation simples.

Dans une vision de moyen terme, la mise en œuvre de ces solutions rapides et les économies constatées, peuvent favoriser la demande de solutions plus durables via notamment le Contrat de Performance

Énergétique qui garantit des économies d'énergie dans la durée. C'est un élément important d'atteinte des objectifs du dispositif Éco Énergie Tertiaire.

En intégrant de la production d'électricité d'origine renouvelable, on peut passer de bâtiments efficaces (avec monitoring des consommations et GTB) à des bâtiments flexibles, intégrant des capacités de production en autoconsommation et stockage.

La mise en place d'équipements plus performants associée à des contrats de maintenance et/ou d'exploitation permet de garantir une réduction durable des consommations et de l'empreinte carbone des bâtiments.



POUR PRENDRE CONNAISSANCE DU DÉTAIL DES LEVIERS D'ACTION PROPOSÉS PAR LE SERCE, TÉLÉCHARGEZ LE COMMUNIQUÉ DE PRESSE : www.serce.fr > Rubrique « Espace presse »

PERF ACTEE : UN GUIDE INTERACTIF DES SOLUTIONS DE PILOTAGE ÉNERGÉTIQUE ET NUMÉRIQUE DES BÂTIMENTS

La rénovation des bâtiments publics constitue un défi majeur pour les collectivités. Le programme ACTEE porté par la FNCCR, et les acteurs de la filière du pilotage des bâtiments (GIMELEC, FFIE, IGNES, SBA, SERCE) ont développé un nouvel outil, baptisé « PERF-ACTEE ».

Cette plateforme pédagogique permet aux collectivités de décrire le ou les bâtiments qui caractérisent leur parc immobilier et d'identifier des solutions d'économies d'énergies à gains rapides les plus adaptées à leur situation. Cet outil accessible gratuitement depuis le site Internet du programme national ACTEE, propose une bibliothèque de fiches pratiques pour aider au diagnostic des besoins, trouver des financements, cadrer les projets, lancer des travaux et conduire l'exploitation avec des résultats durables.

Avec l'appui des membres de la Commission « Efficacité énergétique », le SERCE s'est impliqué tout au long de l'année dans la réalisation de cet outil et la rédaction des fiches.

Ces dernières présentent des solutions permettant de réduire les consommations énergétiques des bâtiments, conformément aux objectifs fixés par le dispositif Éco Énergie Tertiaire, grâce notamment au pilotage des bâtiments (« mieux contrôler »), à leur exploitation (« mieux consommer ») ainsi qu'à l'implémentation de technologies pour de nouveaux usages (Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques, autoconsommation).

Présenté en avant-première, à l'occasion du congrès de la FNCCR à Rennes (27-29 septembre 2022), ce nouvel outil pédagogique souligne la capacité des entreprises de la filière à proposer des solutions efficaces en matière de rénovation des bâtiments.



POUR EN SAVOIR PLUS, CONSULTEZ LE REPLAY DU WEBINAIRE DE PRÉSENTATION QUI SE DÉROULAIT LE 7 NOVEMBRE ! <https://www.programme-cee-actee.fr>

LE SERCE, SIGNATAIRE DU PACTE POUR LA DÉCARBONATION DE L'INDUSTRIE

Le 10 octobre dernier, le SERCE, représenté par Anne VALACHS, Directrice générale, était présent aux premières Rencontres IDécarbhone, organisées au ministère de l'Économie et des Finances par le Comité Stratégique de Filière des Nouveaux Systèmes Énergétiques (NSE), en partenariat avec l'alliance ALLICE, le CEA et l'Ademe.

A cette occasion, la plate-forme « je décarbhone » a été officiellement lancée. Elle permet d'identifier les solutions « made in France » de la transition énergétique et facilitera la mise en relation entre professionnels et porteurs de solutions bas carbone.

Des entreprises ont pu présenter, sous la forme de pitches, un éventail du savoir-faire français en la matière. Parmi celles-ci figuraient des adhérents du SERCE, mobilisés eux aussi au service de la décarbonation des process industriels, notamment à travers leurs offres d'optimisation énergétique et de pilotage des consommations.



LES ENTREPRISES PEUVENT RÉFÉRENCER LEURS SOLUTIONS EN S'INSCRIVANT DIRECTEMENT SUR LA PLATE-FORME : <https://www.je-decarbhone.fr/>



Anne VALACHS, Directrice générale du SERCE, et Sébastien MEUNIER, Président de la SBA ont présenté l'outil lors du congrès de la FNCCR.





LE SERCE AUX JOURNÉES DES INNOVATIONS DE LA FNTF

Organisées par la **FNTF**, cet événement a permis d'évoquer les innovations conçues, développées et appliquées par les entreprises de la profession pour répondre aux enjeux climatiques.

Le 18 octobre, **Romuald PETON, Président de la Commission « Environnement » du SERCE**, et deux représentants d'entreprises du SERCE sont intervenus dans le cadre de la session consacrée à l'Économie circulaire, au sein de l'atelier « *Les Smartgrids au service d'une utilisation efficace de l'énergie* ».

À travers des cas d'usages, ils ont témoigné très concrètement de la manière dont les entreprises peuvent contribuer à la gestion durable des ressources et des territoires, un enjeu pour la sobriété des infrastructures et de la décarbonation des usages.

À travers leurs interventions, s'illustre la mobilisation collective (entreprises, collectivités, citoyens) vers une ambition commune de durabilité. Les entreprises du SERCE s'impliquent au quotidien et innovent pour répondre à l'évolution des usages et infrastructures associées (éclairage intelligent, mobilités, autoconsommation, stockage d'électricité, solutions d'effacement et d'optimisation, etc).



Jérémy DEVILLE, Conseiller régional Éclairage public Ile-de-France du SERCE ; Romuald PETON, Président de la Commission « Environnement » du SERCE ; Alexis TILLIE, Chef d'entreprise, Citeos.

 **POUR RÉÉCOUTER EN PODCAST LA CONFÉRENCE, CONNECTEZ-VOUS SUR LE SITE WEB DU SERCE**
www.serce.fr > Rubrique actualités

ÉCLAIRAGE PUBLIC: POURQUOI FAIRE MOINS, QUAND ON PEUT FAIRE MIEUX?

La crise énergétique que nous connaissons rend nécessaire la mise en place d'une politique de sobriété. Les collectivités locales peuvent commencer par les gisements d'économies les plus simples comme l'accélération du rythme de modernisation de l'éclairage public.

Une large partie du parc d'éclairage public reste vétuste et énergivore: il représente 41 % de la consommation électrique totale des collectivités locales.

Afin d'économiser l'énergie, des communes prennent la décision de couper l'éclairage public à partir d'une certaine heure. En fait, cette «solution» ne permet de traiter que le symptôme, et non les causes (consommation énergétique non maîtrisée). Un sondage IPSOS réalisé il y a quelques années pour le compte du Syndicat de l'éclairage a montré que 9 Français sur 10 estiment que l'éclairage public est un enjeu de sécurité.

L'installation d'éclairages LED et de dispositifs de pilotage permettent de réduire drastiquement la consommation d'énergie et donc la partie du budget de fonctionnement consacré à ce service. À usage constant, ces travaux réduisent la consommation électrique de l'éclairage public de deux tiers.

Le fonds vert, annoncé par la Première Ministre, qui sera voté lors du projet de Loi de Finances pour 2023 permettra notamment de soutenir cette modernisation de l'éclairage public.

RÉVISION DE LA SÉRIE S 9500

Après les révisions des séries S 5500, S 2000, Enedis et le SERCE ont entamé la refonte de la composition de la série S 9500, s'appliquant aux « Travaux de dépannage et de maintenance des réseaux HTA/BT aériens, réseaux aéro-souterrains, branchements et Postes HTA/BT ».

Enedis a révélé des différences sensibles d'application selon ses plateformes d'achat et ses directions régionales d'Enedis. Ces échanges ont permis de revoir en détail la structure de la série, avec 6 grands domaines d'application: les travaux sans et avec implantation de support; les branchements; les travaux sur les postes HTA-BT; les travaux connexes sur une inter-

vention de maintenance dépannage et les indemnités liées aux interventions, interruptions et démarches préparatoires. Cette définition plus précise de la série S 9500, devrait permettre de clarifier et d'harmoniser les bonnes pratiques.

LE SERCE, PARTENAIRE DE JICABLE'23



Le SERCE est membre fondateur de JICABLE qui organisera la 11^{ème} édition de son Congrès à LYON du 18 au 21 juin 2023.

Cette conférence internationale vise à promouvoir les échanges scientifiques et techniques dans les domaines des câbles d'alimentation isolés et des systèmes de câbles d'alimentation.

Durant 4 jours, conférences, symposiums et ateliers offriront une analyse approfondie de l'état de l'art et des perspectives. Des tutoriels, des visites techniques, un concours pour jeunes chercheurs et une exposition technique seront également proposés.

 **VOUS POUVEZ RETROUVER LE PROGRAMME DES CONFÉRENCES TECHNIQUES DE L'ÉDITION 2021**
sur <https://hvdc21.jicable.org> > Rubrique « program »

 **RETROUVER LES INFORMATIONS ET L'APPEL À CONTRIBUTIONS POUR L'ÉDITION 2023**
sur <https://jicable23.jicable.org>

UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LA COMMISSION «RÉSEAUX DE COMMUNICATION»



Etienne DUGAS

Président de la Commission « Réseaux de communication » du SERCE

« Au cours de mon mandat de Président de la Commission, je souhaite porter haut la volonté des membres du SERCE de voir progresser les travaux liés aux réseaux de communications électroniques. Les objectifs à court terme sont au nombre de quatre :

- **Terminer le plan France THD en 2025** en s'assurant d'une part qu'Orange prenne en compte l'impact de l'augmentation des prix liée à l'inflation, dans ses contrats, pour permettre de poursuivre le développement dans de bonnes conditions et « passer l'hiver ».

D'autre part, que l'État accentue son effort financier afin que la complétude soit possible pour atteindre les objectifs de près de 100 % de couverture du territoire, y compris dans les foyers les plus éloignés du réseau.

- **Accompagner le démarrage de la 5G** par le déploiement et la densification du réseau, avec pour objectif un meilleur maillage sur le territoire.

- **Assurer la résilience des lignes de fibre optique** en sécurisant le réseau via son bouclage et l'enfouissement des lignes aériennes, prioritairement pour celles les plus exposées aux aléas climatiques.

- **Favoriser l'avènement des territoires connectés et durables via un grand plan multipartites** avec: un Etat stratège qui définirait les standards, les normes et amorcerait le financement; des collectivités territoriales maîtres d'ouvrage; et des membres du SERCE assurant l'ingénierie et les déploiements, à l'exemple de pratiques réussies comme celles de Dijon et d'Angers entre autres.

Pour atteindre ces objectifs nous allons porter la parole des entreprises du SERCE au plus haut niveau afin de faire bouger les lignes et multiplier les relations avec les parties prenantes.

De nombreux échanges sont d'ores et déjà prévus pour créer un réel pont entre les projets et les actions. En janvier **Antoine DARODES, Directeur du département investissement Transition numérique à la Banque des Territoires**, viendra entendre le point de vue de la commission « Réseaux de communication » du SERCE. Nous solliciterons une accélération du financement des études pour que les collectivités puissent définir rapidement leurs besoins et harmoniser ces attentes pour permettre d'industrialiser les process. Dans le courant du 1^{er} trimestre, nous recevrons également **Lionel RECOBET, Président de Xp Fibre**, pour parler de la complétude des déploiements et enfin **Nicolas GUÉRIN Secrétaire Général d'Orange**.

PRÉVENTION & SÉCURITÉ



« RÈGLES QUI SAUVENT » : RETOUR SUR LES 7 PREMIÈRES SESSIONS

En 2022, SNCF Réseau propose à ses entreprises partenaires d'échanger chaque mois sur une des 10 « règles de prévention sécurité qui sauvent », pour mieux les comprendre et les faire appliquer par tous, partout et tout le temps.



Animé par SNCF Réseau en partenariat avec l'OPPBT, le SERCE et le SETVF, il réunit une multiplicité d'interlocuteurs et favorise les échanges au travers de points de vue variés en termes d'explication de la règle, de principes associés et de postures à développer, selon qu'on est manager ou agent pour faire respecter celle-ci. L'objectif est de bien comprendre les règles pour que chacun puisse ensuite se les approprier et les décliner en entreprise.

Sept sessions ont déjà eu lieu – les installations sous tension / les missions autorisées / la circulation sur les chantiers d'intervention / les consignes d'utilisation / le briefing / la conduite des engins/les EPI... – et 4 nouvelles sont prévues d'ici la fin 2022 et début 2023 sur les déplacements sur les voies, l'utilisation

des outils connectés, la consommation de substances illicites et le briefing.

Pour la préparation de ces rendez-vous, nous travaillons main dans la main avec le SERCE, dont l'éclairage est essentiel pour illustrer les bonnes pratiques et faire remonter les difficultés associées à la règle. Nous souhaitons que le SERCE puisse faire intervenir régulièrement toutes les entreprises du domaine ferroviaire (et au-delà) susceptibles de faire progresser la prévention et la sécurité sur les chantiers et qu'il participe à promouvoir ces rendez-vous auprès du plus grand nombre afin d'améliorer le respect strict des règles qui sauvent.

UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LA COMMISSION « PRÉVENTION ET SÉCURITÉ »

Le second intérêt consiste en la capacité que nous donne la Commission d'unir nos forces pour être plus pertinents et efficaces dans les réponses que nous apportons aux enjeux de prévention, santé et sécurité. Enfin le pragmatisme qui caractérise nos échanges permet de prendre des décisions qui ont un réel impact sur le terrain, ce qui est essentiel.

Lors de la dernière réunion de la Commission nous avons défini deux thématiques clés sur lesquelles nous allons travailler.

La première concerne la sécurisation de l'utilisation des nacelles sur les chantiers et notamment le rôle de la vigie au sol dédiée à la surveillance au pied de la nacelle, ainsi qu'aux consignes de conduite en cas d'urgence.

La seconde est relative à la création d'un document de référence que nous allons mettre en place pour faire prendre conscience des risques liés au déplacement sur les caillebotis et autres surfaces provisoires, qui génèrent parfois des accidents graves lorsque ces installations sont mal montées par exemple.

Sur le plus long terme, la Commission, poussée par le contexte législatif, travaillera sur les problèmes liés à la silice. Nous allons étudier son impact sur la santé grâce à l'expertise de l'ensemble des entreprises du SERCE. Une démarche qui nous permettra ensuite d'œuvrer conjointement avec l'OPPBT, en collaboration avec la FNTF, pour identifier les situations à risques et proposer des solutions de protection adaptées.

LE CLUB PRÉVENTEURS SERCE/ENEDIS SE DÉCLINE EN RÉGION

La prévention des risques et la sécurité sont au cœur des relations qu'entretiennent le SERCE et ses adhérents avec Enedis. Au niveau national, le SERCE participe notamment au Club Préventeurs d'Enedis, et ses entreprises sont également conviées dans le cadre des déclinaisons régionales à promouvoir une culture de prévention sécurité auprès de l'ensemble des salariés.

l'organisation des chantiers au niveau des matériels, engins, EPI...

Dans un esprit constructif, ces réunions co-animées à tour de rôle par le SERCE ou Enedis et des représentants des entreprises volontaires, permettent d'aborder sereinement les sujets de sécurité. Le dialogue est ouvert, porté par des membres impliqués et concernés. Il en résulte des actions concrètes menant notamment : au rappel de l'application stricte des règles de sécurité, qui font l'objet de contrôles lors des visites communes ultérieures (exemple, mise en place des Ordres de Travail Sous Tension); à l'amélioration continue des remontées de situations de presque accidents; au développement des bonnes pratiques telles que les causeries sécurité, les ¼ h sécurité et les top sécurité

ou à des réunions de format court qui précèdent le démarrage des travaux.

Le Club Préventeurs permet aux animateurs sécurité de trouver très concrètement des leviers d'amélioration pour mettre en place les meilleures conditions d'organisation des chantiers et abaisser le niveau d'accidentologie. C'est parce que les sujets débattus sont étroitement liés aux remontées du terrain, et non à une simple information descendante, que nous pouvons avancer de façon constructive avec l'ensemble des acteurs au sein du Club. J'ai pour ambition que les entreprises augmentent la représentativité des chargés de travaux à ces réunions. Actuellement nous sommes à 15 % d'opérationnels.



Sylvain COMMARET

Chef du pôle Risque à la Direction Industrielle et Ingénierie de SNCF Réseau

À l'origine de cette initiative il y a une vaste enquête qui a été menée durant plusieurs années au sein de SNCF Réseau. Elle a permis de collecter un ensemble de données relatives aux accidents graves ayant des impacts corporels, puis de définir 10 règles incontournables pour éviter ces accidents.

Cette animation opérationnelle s'adresse à tous les acteurs sécurité de SNCF Réseau et à toutes les entreprises partenaires intervenant sur les chantiers. Il s'agit d'un rendez-vous mensuel et dématérialisé d'une heure, pour aborder une de ces dix règles.



Arnaud TIRMARCHE

Administrateur du SERCE, Président de la Commission « Prévention & Sécurité » du SERCE

Un des premiers intérêts de cette Commission réside dans la consolidation des statistiques concernant les sujets de sécurité dans les entreprises au fil des années. Cela permet de partager et d'échanger sur la base d'éléments tangibles sur les enjeux sécuritaires dans nos professions. La transparence dans ces échanges est une valeur essentielle puisque nous faisons face aux mêmes problématiques mais n'y répondons pas nécessairement de la même manière. Cette approche objective permet à tous de capitaliser sur les bonnes pratiques mises en place dans les différentes entreprises.



Philippe AUTISSIER

Ingénieur Conseil Prévention Sécurité du SERCE – région Centre Bourgogne- Auvergne- Limousin

Le Club Préventeurs est un lieu d'échange entre le SERCE, Enedis et ses prestataires concernant la prévention santé/sécurité sur les chantiers. Il permet de remonter directement du terrain les méthodes de travail et d'en faire l'analyse. On y débat de sujets variés parmi lesquels : les difficultés de mise en pratique des exigences telles que la mise à la terre pour se protéger des retours électriques; l'analyse des situations d'accident sur chantiers et le rappel des exigences prescrites; l'approfondissement des consignes permanentes de sécurité; les bilans sécurité effectués lors de visites de chantiers entre Enedis et ses prestataires; et bien entendu le partage des bonnes pratiques dans

SOCIAL



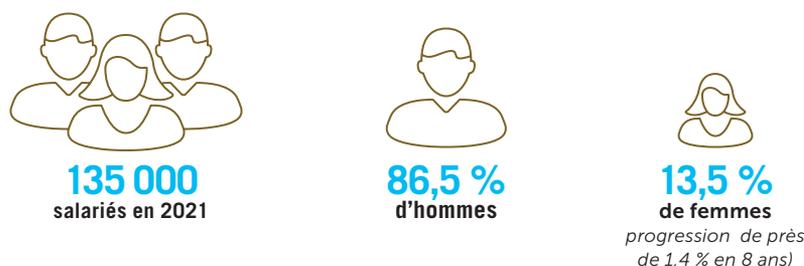
BILAN SOCIAL

Depuis les premiers résultats publiés en 2014, les enquêtes réalisées par XERFI Spécific pour le compte du SERCE, mesurent les indicateurs emplois, embauches et formation professionnelle pour l'ensemble des entreprises du SERCE.

Si les principaux indicateurs (répartition hommes - femmes, par catégorie professionnelle, l'âge moyen et l'ancienneté) indiquent une relative stabilité depuis 8 ans, on note cependant une légère progression des effectifs féminins, de près de 1,4 % en 8 ans pour représenter 13,5 % des salariés. L'année 2021 se caractérise également par la reprise des emplois intérimaires et une progression des arrêts maladie.

Emplois : répartition des salariés

Entre les taux d'embauche et les taux de départ, l'année a été marquée par un solde positif de 2,5 % en lien avec les belles performances enregistrées en 2021. Les entreprises du SERCE représentent près de 135 000 emplois directs.



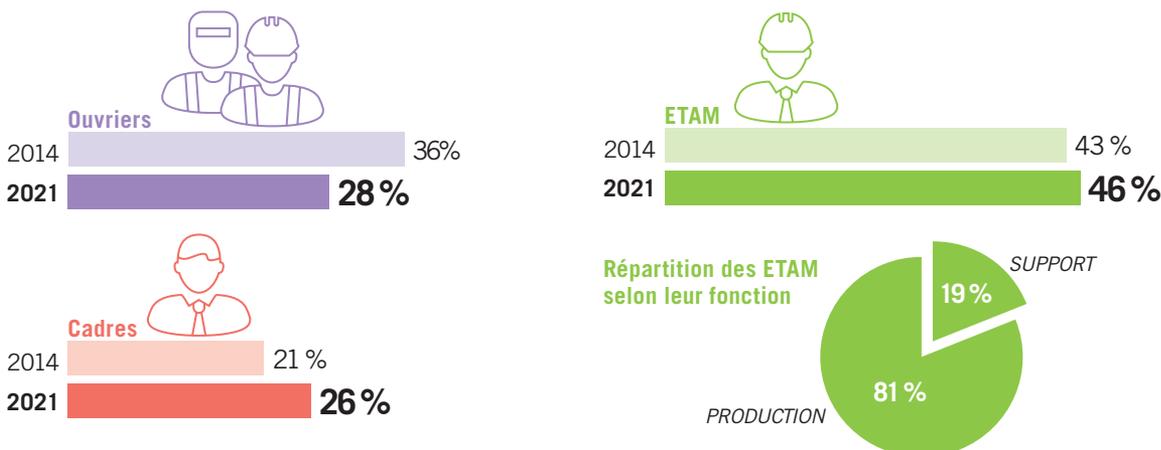
PAR NATURE DES CONTRATS DE TRAVAIL

Si la très grande majorité (92,5 %) des salariés présents en fin d'année 2021 est en CDI, on note un recours au contrat d'apprentissage qui se renforce : ce type de contrat représente 5,5 % des salariés présents au 31 décembre 2021, contre environ 3 % sur l'intervalle 2014-2017.

| | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2020 |
|---|--------|-------|--------|---------|---------|-------|-------|---------------|
| CDI | 94,5 % | 95 % | 94,5 % | 94,5 % | 92,5 % | 93 % | 93 % | 92,5 % |
| Contrats de chantier | 0,5 % | 0,5 % | 0,5 % | < 0,5 % | < 0,5 % | 0,5 % | 0,5 % | 0,5 % |
| CDD (hors intérim) | 1 % | 1 % | 1 % | 1 % | 1 % | 1 % | 1 % | 1 % |
| Contrats d'apprentissage | 3 % | 2 % | 2,5 % | 3,5 % | 5 % | 4,5 % | 5 % | 5,5 % |
| Contrats de professionnalisation | 1 % | 1,5 % | 1,5 % | 1 % | 1,5 % | 1 % | 0,5 % | 0,5 % |
| Ensemble | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % |

PAR CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

Les indicateurs du Bilan social 2021 mettent également en lumière la réduction progressive de la part des ouvriers au sein des entreprises de la profession. En 2021, cette catégorie s'établit à 28 % contre 36 % fin 2014. Inversement, le taux d'encadrement a progressé sur cet intervalle, passant de 21 % en 2014 à 26 % en 2021. La part des salariés relevant de la catégorie ETAM reste importante et réunit désormais 46 % des effectifs présents fin 2021. Dans cette dernière, plus de 80 % des salariés sont affectés à la production.

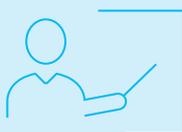


POUR PLUS D'INFORMATION ET TÉLÉCHARGER LE BAROMÈTRE, RENDEZ-VOUS SUR LE SITE
www.serce.fr > Rubrique « Publications » NB : L'accès au baromètre est réservé aux adhérents du SERCE (connexion requise)

FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation représente un investissement important dans les entreprises du SERCE (plus de 2 millions d'heures) : 71 % des salariés ont reçu une formation en 2021.

Le montant des dépenses réelles engagé au titre du plan de formation en 2021 représentait 3,7 % de la masse salariale brute. Un effort conséquent et soutenu.

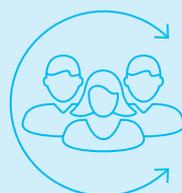


71 %
des salariés ont reçu une formation en 2021



2 037 800
nombre d'heures totales de formation réalisées en 2021
Estimées pour l'ensemble des adhérents au SERCE soit 24h en moyenne par salarié formé

INTÉRIM



Intérim 11,5 %
de l'effectif

Après être passé sous la barre des 10 % en 2020 (début de la crise sanitaire liée au Covid et des premiers confinements), l'effectif salarié en intérim a progressé en 2021, et représentait 11,5 % de l'effectif salarié fin 2021.

ARRÊTS MALADIE



16,2 jours d'arrêt
en moyenne par salarié

Le nombre de jours d'arrêt maladie a représenté 16,2 jours d'arrêt en moyenne par salarié présent au 31 décembre 2021. C'est la première fois que le nombre de jours d'arrêt atteint un chiffre aussi important.



EN BREF

ÇA BOUGE AUSSI AU SERCE !

Depuis le mois de juillet, le SERCE accueille deux nouveaux collaborateurs :

Tiphaine LAVERGNE, a succédé à Valérie Saint-Yves au poste d'assistante de Direction

Paul MOINEREAU a rejoint l'équipe du SERCE en tant que Responsable des Affaires publiques



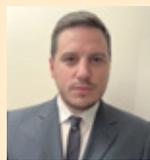
Tiphaine LAVERGNE



Paul MOINEREAU

Un troisième collaborateur est arrivé le 7 novembre :

Nicolas CAHENZLI, Responsable « Efficacité Energétique et Bâtiment » pour remplacer Thierry DURUOHA.



Nicolas CAHENZLI

NOMINATIONS

PRÉSIDENT DE COMMISSION



PRÉSIDENT DE LA COMMISSION « QUESTIONS SOCIALES »
Rémi HUGUET
(EQUANS)

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL



DÉLÉGUÉ RÉGIONAL HAUTS DE FRANCE
Paul TANFIN
VINCI Energies France
Infras IDF Nord Est

CONSEILLERS RÉGIONAUX



CONSEILLER RÉGIONAL RÉSEAUX BRETAGNE
Stéphane LEMARCHAND
(VINCI Energies France
Infras Ouest Réunion)



CONSEILLER RÉGIONAL RÉSEAUX HAUTS DE FRANCE
Liem CAO THAI
EQUANS - Ineo
Réseaux Est



CONSEILLER RÉGIONAL RÉSEAUX GRAND EST
Luc RÉGNIER
(SCEE - STE
Champardennaise
d'entreprise électrique)



CONSEILLER RÉGIONAL RÉSEAUX NORMANDIE
François-Xavier JOANNARD
(Garczynski Traploir
Yvetot)

PUBLICATIONS



Lettre du Concours Sécurité 2021

Retrouvez le palmarès et les témoignages de l'édition 2021 (remise des prix du 13 juin dernier) dans la Lettre du Concours Sécurité SERCE/OPPBTB.

TÉLÉCHARGEZ LA LETTRE DEPUIS LE SITE : www.serce.fr > Rubrique « publications »

LE SERCE DANS LA PRESSE

AVRIL

- **Energie Plus**
Tribune de Jean-Pascal de PERETTI, Président du SERCE sur l'efficacité énergétique et la décarbonation des bâtiments.

JUILLET

- **Europe 1**
Interview de Nathalie ALLÉGRET, Directrice Activités Nationales, Grands Projets et Développement de la Division Villes et Territoires Connectés chez Equans sur la ville de demain.

AOÛT

- **SDE Haute Garonne**
Verbatims de Christophe MONGE, Conseiller régional « Réseaux » d'Occitanie et de Didier PEYREIGNE, Directeur de Cassagne TP sur le soutien à l'activité locale



Interview de Nathalie ALLÉGRET sur Europe 1

COMMUNIQUÉS ET INTERVIEWS SONT CONSULTABLES DEPUIS L'ESPACE PRESSE DU SITE serce.fr > Espace presse



Contact PRESSE **C-Comme Vous**
Corinne SORBIER
csorbier@c-commevous.com
Tél. : 01 45 31 20 83
www.c-commevous.com
@CCommeVous



Les entreprises de la transition énergétique et numérique

Contact **SERCE**
Marielle MOURGUES
m.mourgues@serce.fr
Tél. : 01 47 20 69 45
serce.fr



Retrouvez SERCE'INFOS et toutes les informations du SERCE sur le site internet : **serce.fr**

AGENDA

14 novembre

- Rencontre avec les entreprises de la région PACA

16 novembre

- Commission « Qualification »
- Commission « Signalisation Ferroviaire » : GT Travaux

17 novembre

- Enedis : Safety Event
- Remise du 1^{er} prix Concours Lumières 2022 à Moulins Communauté (03)

23 novembre

- SERCE : Bureau

25 novembre

- Session CQP « Caténaire »

29 novembre

- Remise du 3^{ème} prix ex aequo Concours Lumières 2022 à la commune de Lussan (30)

1^{er} décembre

- Rencontre avec les entreprises de la région Bourgogne / Franche Comté

2 décembre

- Commission « Questions juridiques »

6 décembre

- Commission « Réseaux de Communication » : Sycabel

7 décembre

- SERCE : réunion des Délégués et Conseillers régionaux
- Commission « Réseaux de distribution HTA BT »

8 décembre

- SERCE : Conseil d'administration
- Commission « Lignes souterraines HTB »

9 décembre

- Comité Sequelec national
- Commission « Centrales et nucléaire »

12 décembre

- Commission « Prévention sécurité »
- Commission « Environnement »

13 décembre

- Commission « Qualification »
- Commission « Questions sociales »



LE SERCE SOUTIEN L'ACTION D'ÉLECTRICIENS SANS FRONTIÈRES